



LA LUTTE CONTRE L'ORPAILLAGE ILLEGAL EN GUYANE

Réunion du 8 avril 2014 à Kourou



LA LUTTE CONTRE L'ORPAILLAGE ILLEGAL EN GUYANE

- 1/ L'ACTION DE L'ETAT : une réponse diplomatique,
militaire, judiciaire et économique**
- 2/ LE BILAN DES IMPACTS : de réels progrès depuis
2009 même si la lutte n'est pas gagnée**



LA LUTTE CONTRE L'ORPAILLAGE ILLEGAL EN GUYANE

1/ L'ACTION DE L'ETAT : une réponse diplomatique, militaire, judiciaire et économique

**11 - Le nécessaire développement de la coopération
internationale**

12 - Le bilan 2013 de l'opération Harpie

13 - La réponse judiciaire

14 - Assurer le développement économique



LA LUTTE CONTRE L'ORPAILLAGE ILLEGAL EN GUYANE

**1/ L'ACTION DE L'ETAT : une réponse diplomatique,
militaire, judiciaire et économique**

**11 - Le nécessaire développement de la coopération
internationale**

11 - Le nécessaire développement de la coopération internationale

Des accords intergouvernementaux qui progressent

- Un accord franco-brésilien contre l'orpaillage illégal enfin ratifié
 - Un accord signé en 2008, ratifié par la France en 2010 et en décembre 2013 par le Brésil
 - La nécessité que l'Etat de l'Amapa crée et poursuive les infractions correspondantes
- L'absence d'accord avec le Suriname
 - Le déplacement à Paramaribo du 10 au 13 mars 2014 du préfet pour relancer l'accord de coopération policière

11 - Le nécessaire développement de la coopération internationale

Une coopération qui se développe sur le terrain

- Des échanges réguliers entre les autorités policières, militaires et judiciaires...
 - Echanges entre le chef d'Etat-major du Suriname et le COMSUP et les autorités militaires de l'Amapa
 - Un Centre de coopération policière qui permet des réunions régulières entre les autorités militaires brésiliennes locales et les forces de l'ordre engagées dans Harpie
 - L'implication du magistrat de liaison à Brasilia et de l'attaché de sécurité intérieur à Paramaribo

11 - Le nécessaire développement de la coopération internationale

- ... qui permettent des avancées en termes opérationnels
 - Une coopération active dans la lutte contre les bandes armées
 - Des liens créés qui permettent une réactivité dans le traitement des affaires les plus graves
 - Des patrouilles fluviales conjointes qui pourraient être développées dans le cadre d'accords intergouvernementaux



LA LUTTE CONTRE L'ORPAILLAGE ILLEGAL EN GUYANE

**1/ L'ACTION DE L'ETAT : une réponse diplomatique,
militaire, judiciaire et économique**

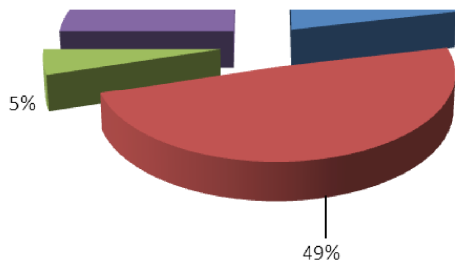
12 - Le bilan 2013 de l'opération Harpie

L'ENGAGEMENT DES MOYENS DE L'ETAT

Un engagement croissant des moyens aériens sur Harpie

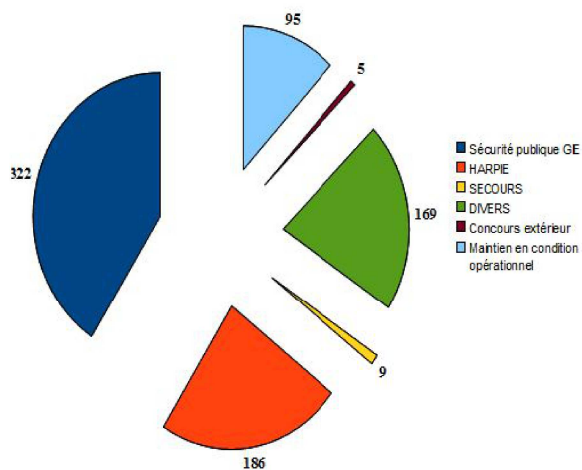
HEURES DE VOL 2009

1680 heures de vol 2009

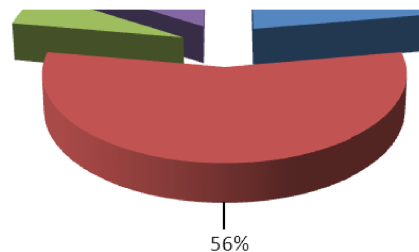


186 heures de vol 2009

Répartition mission HARPIE 2009
en heures de vol

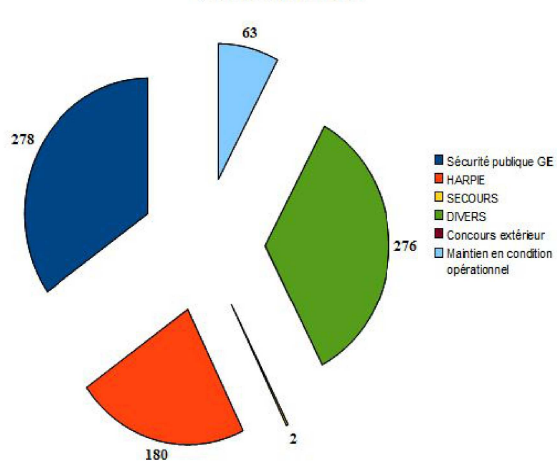


1750 heures de vol 2011



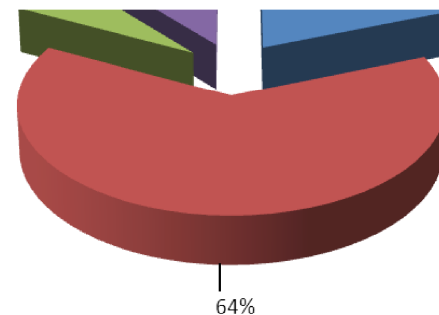
180 heures de vol 2011

Répartition mission HARPIE 2011
en heures de vol



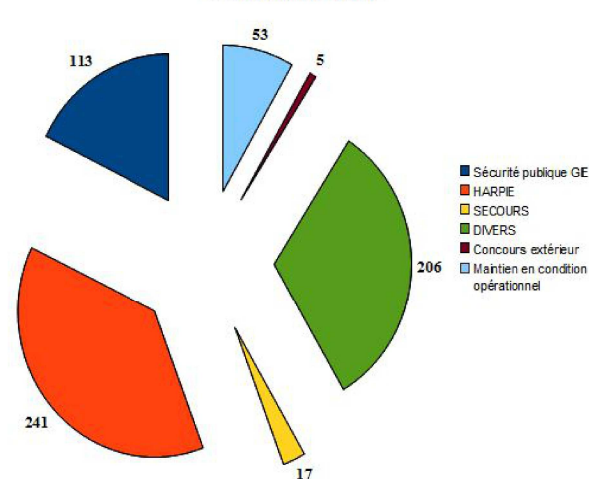
HEURES DE VOL 2013

1890 heures de vol 2013



241 heures de vol 2013

Répartition mission HARPIE 2013
en heures de vol

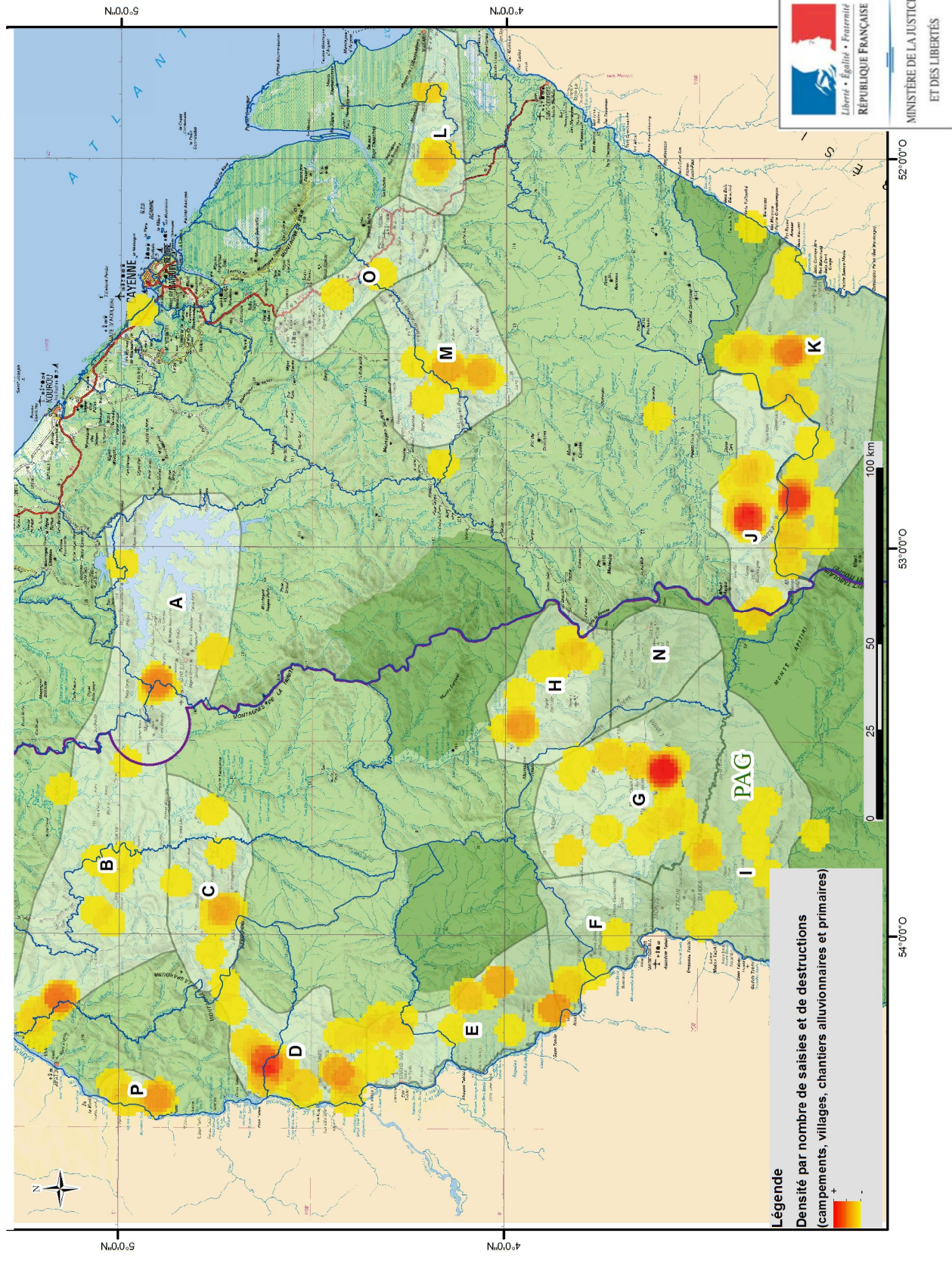


Saisie / destructions en 2013

	2013	2012	
carbets	5270	2885	(+ 82%)
Armes	179	150	(+ 19%)
Or (gr)	8 556,99	8 197	(+ 4%)
Mercure (gr)	168 729,9	76 354	(+ 121 %)
Pirogues	189	263	(- 28%)
Transports			
quads	136	90	(+ 51%)
Carburant (L)	196 071	215 463	(- 9%)
Motopompes	807	575	(+ 58%)
Tables de levée	451	425	(+ 6%)
Concasseurs	231	104	(+ 122%)
Vivres (kg)	193 245	270 277	(- 28%)



DENSITE SAISIES DESTRUCTIONS ANNEE 2013



BILAN RECONDUITE A LA FRONTIERE (DDPAF) DANS LE CADRE DE L'OPERATION HARPIE

	2011	2012	2013
ESI FORET INTERPELLES	140	226	237
OQTF (RECONDUITE FRONTIERE)	140	206	197



5 Axes pour guider les opérations

P 1 – Accompagner les opérateurs miniers.

P2 – Traiter l'orpaillage à proximité des lieux de vie notamment sur le front Maroni

P 21 (sous-jacent P2) Freiner la reprise de l'orpaillage alluvionnaire en frappant les flux logistiques majeurs: depuis le Maroni et L'Oyapock

P3 – Poursuivre le traitement des concentrations primaires par des campagnes de destruction, des opérations ou des postes d'occupation en fonction de la situation.

P4 – Interdire la reconstitution de bande armées en Guyane

P5 – Poursuivre le travail judiciaire sur les sites identifiés afin de mettre fin aux activités criminelles



LA LUTTE CONTRE L'ORPAILLAGE ILLEGAL EN GUYANE

**1/ L'ACTION DE L'ETAT : une réponse diplomatique,
militaire, judiciaire et économique**

13 - La réponse judiciaire

Homicides en forêt

En 2013, 4 homicides et 1 blessé contre respectivement 15 et 13 en 2012

Principale raison : arrestation en 2012 des bandes dites de "MANUELZINHO" et "CHAPEU"

A ce jour il n'a pas été identifié de bandes armées recensées qui sévissent sur les sites d'orpillage illégal. Ce qui n'a pas empêché des vols à main armée sur les sites légaux.



Lutte contre les filières d'approvisionnement

La Filière "kouroucienne"

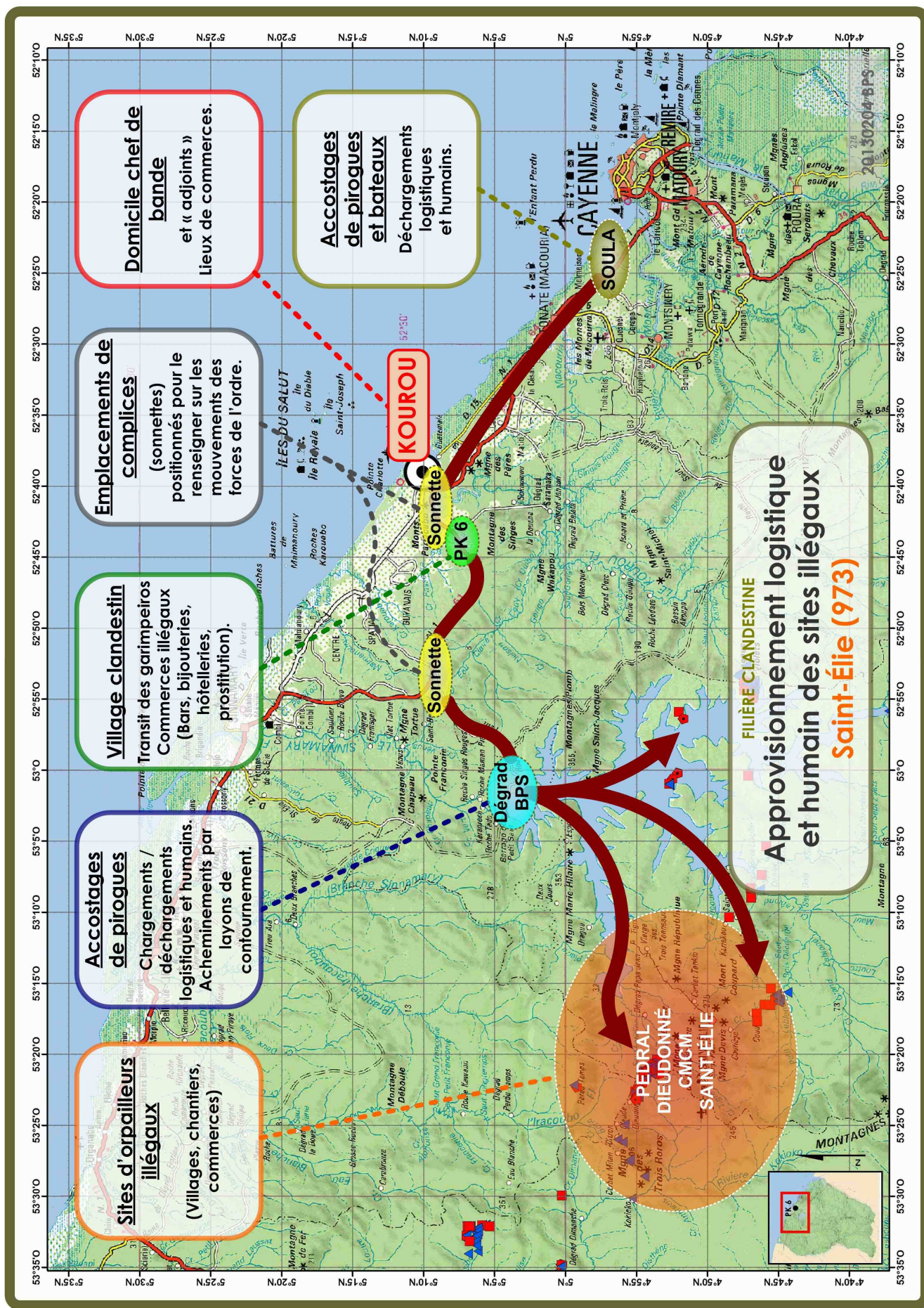
En février et mars 2013, 02 opérations, après plusieurs mois d'enquête, ont permis l'interpellation de 18 personnes placées en garde à vue.

16 de ces personnes ont été mises en examen, 11 écrouées.

Saisies, entre autre, de 5 véhicules et plus de 600 grammes d'or.

Réseau organisé entre la ville de KOUROU, le village clandestin de PK6, le lac de Petit Saut et plusieurs sites d'orpaillage illégal répartis autour du lac.





Lutte contre les filières d'approvisionnement

La Filière "saint-laurentaise"

En avril 2013, après enquête de plusieurs semaines sur le secteur de SAINT-LAURENT DU MARONI,
Interpellation de 11 individus alimentant en personnes et matériels des sites illégaux situés le long de la piste Paul Isnard

7 de ces personnes ont été condamnées à des peines de prison allant de 4 mois à 18 mois,

Saisie de 4 véhicules et près de 300 grammes d'or,

Le réseau alimentait un secteur qui comprenait une dizaine de chefs de site et une centaine de garimpeiros, Il transportait une demi-douzaine d'étranger en situation irrégulière en forêt par semaine





LA LUTTE CONTRE L'ORPAILLAGE ILLEGAL EN GUYANE

1/ L'ACTION DE L'ETAT

14 - Assurer le développement économique

141 - La structuration de la filière d'exploitation légale

142 -La procédure accélérée d'installation minière

143 -Les projets de développement durable

142 - La procédure accélérée d'installation minière

BOIS VIOLET : 3 actes d'engagement valant *autorisation de recherche minière* :

- **SOGUMINOR (BV1)** : désistement sur BOIS VIOLET
- **COOREI (BV2)** : a confirmé son intérêt (déplacement du périmètre)
- **AGELOR (BV3)** : a confirmé son intérêt

CHANTAL : 2 entreprises candidates (mission de reconnaissance prévue prochainement) :

- **SOGUMINOR** : (ex-candidat sur BOIS-VIOLET)
- **SOUFFRANS** : initialement prévue



143 - Les projets de développement durable

Développement de l'écotourisme en Guyane :

- un potentiel important de développement, durable, valorisant les milieux naturels, la biodiversité, les paysages et les modes de vie du territoire.
- conditionné à la qualité de l'environnement, mais aussi aux conditions sanitaires et de sécurité.

Exemple de la zone de SAÛL : l'éradication de l'orpaillage clandestin aux alentours a créé des conditions favorables à la mise en place d'un modèle de développement basé sur la découverte et la préservation du patrimoine nature





LA LUTTE CONTRE L'ORPAILLAGE ILLEGAL EN GUYANE

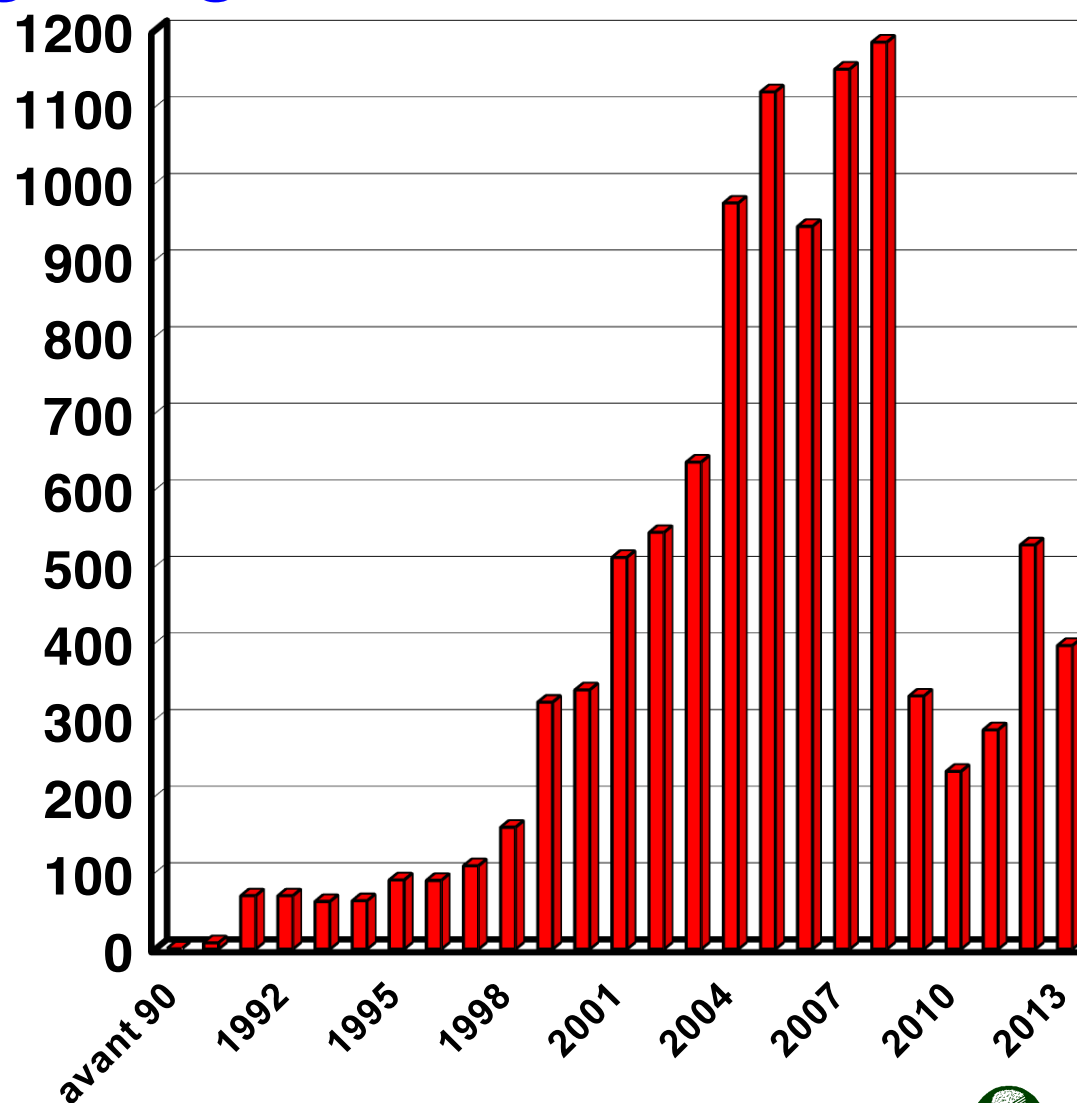
2/ LE BILAN DES IMPACTS : de réels progrès depuis 2009 même si la lutte n'est pas gagnée

Réalisé par l'ONF sur financement:
Ministères en charge de la forêt, de l'écologie et des outre-mer

Dans le cadre d'un partenariat:



Les surfaces déforestées annuellement par l'orpaillage illégal 1990 à 2013

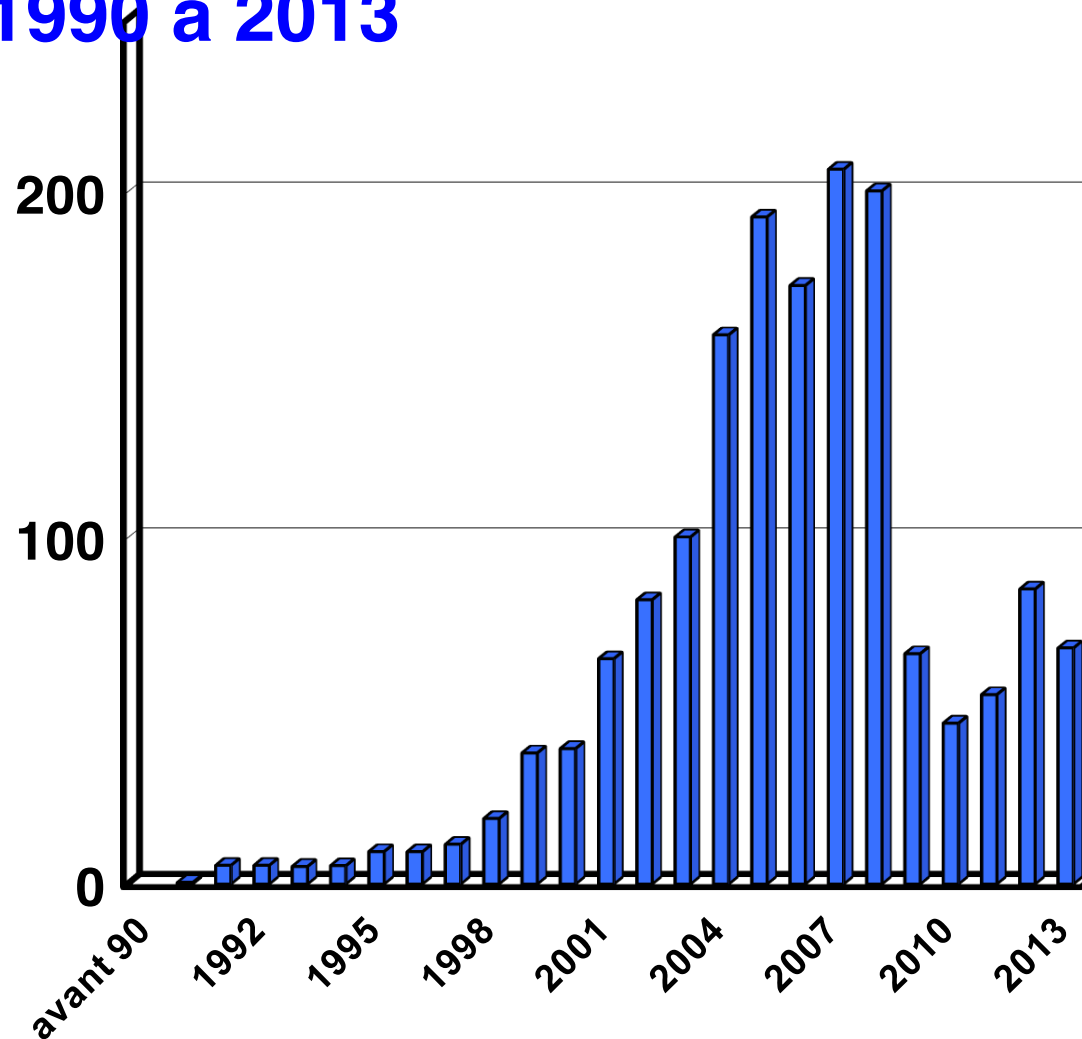


surfaces en hectares

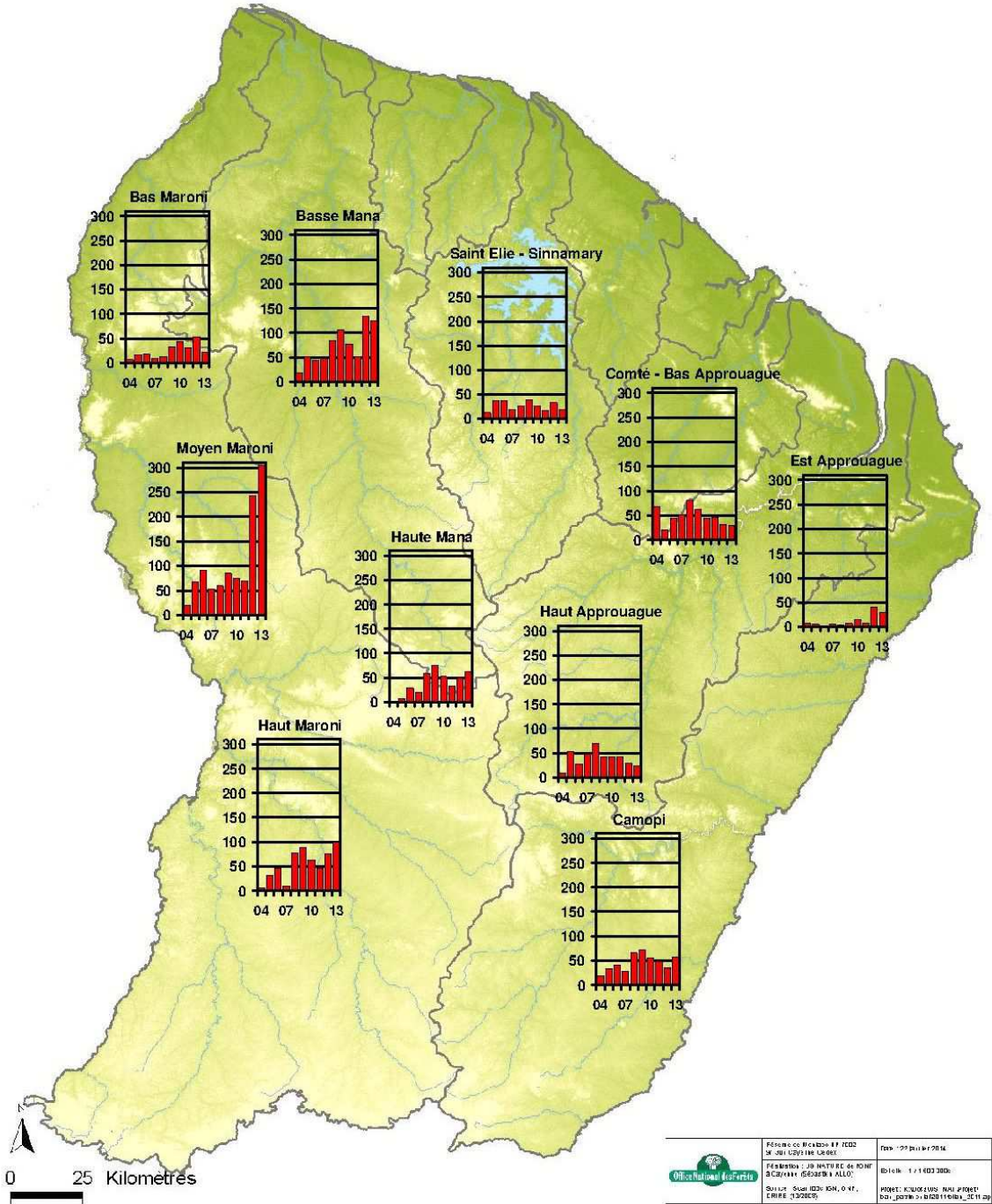
05/03/2014

Les linéaires de cours d'eau impactés par l'orpaillage illégal 1990 à 2013

linéaire détruit en km



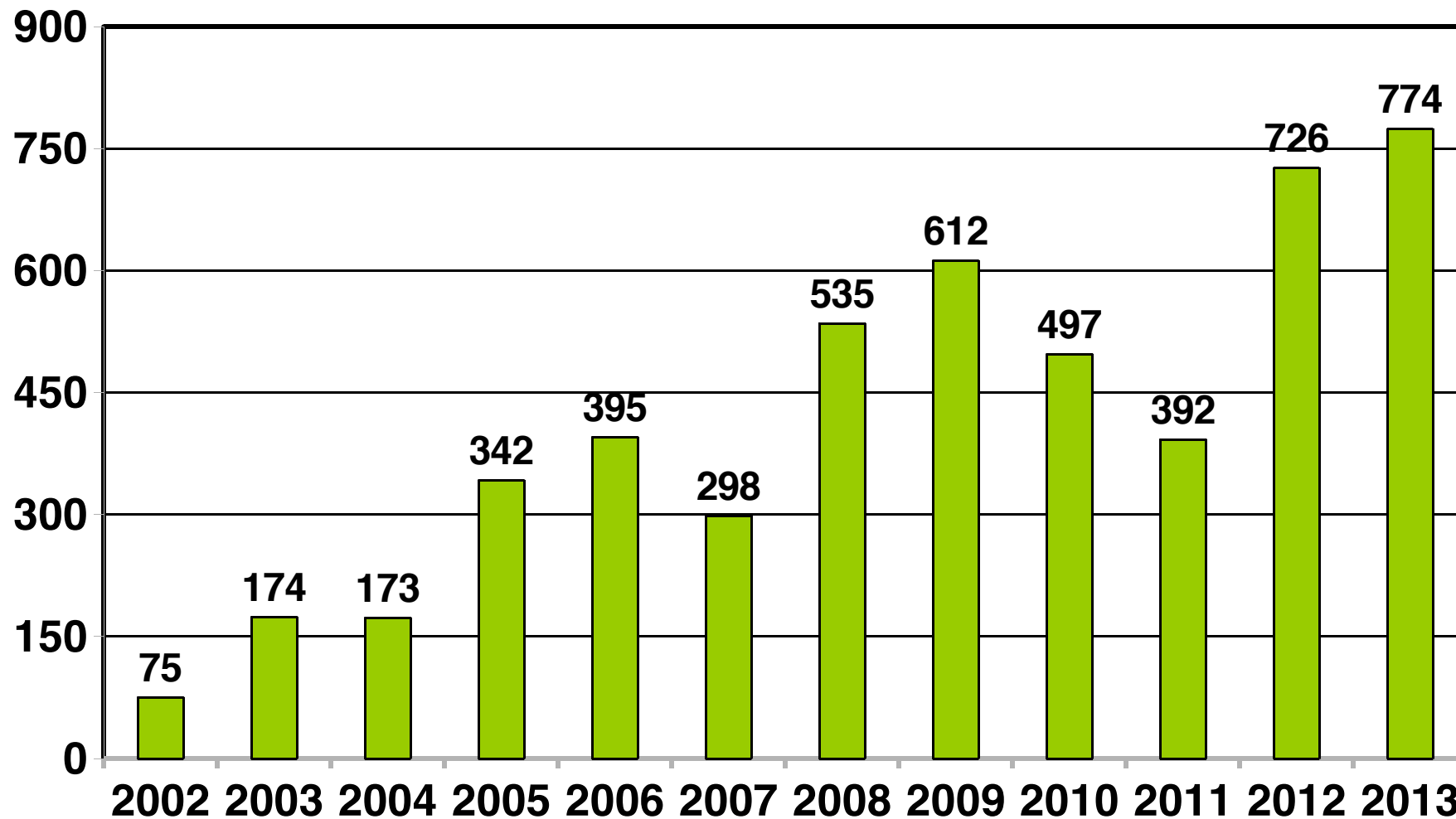
Une évolution du nombre de chantiers illégaux* variable selon les secteurs



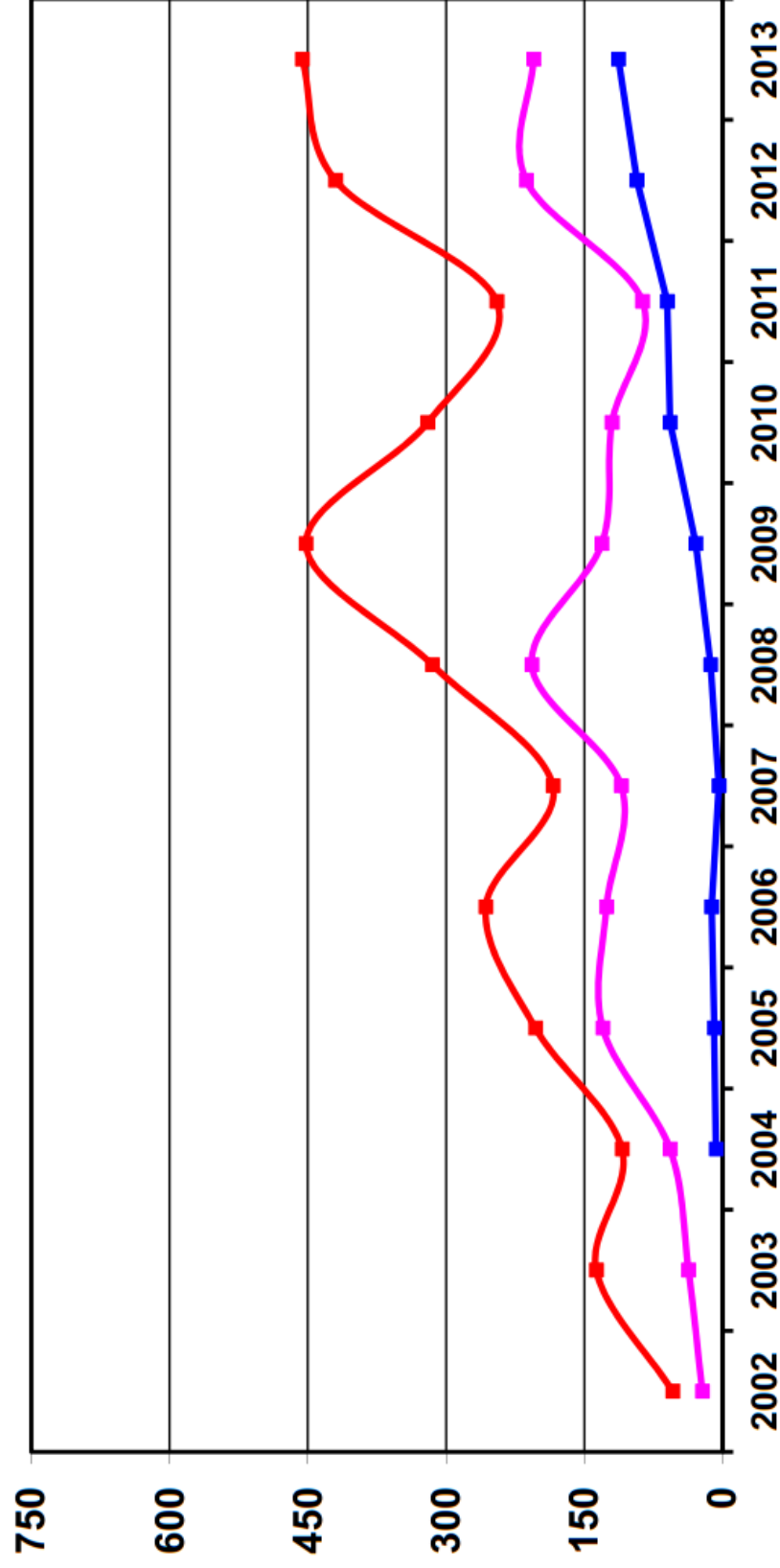
05/03/2014



Nombre de chantiers illégaux* relevés par l'ONF



Nombre de chantiers illégaux relevés par l'ONF



■ alluvionnaire en ouverture
 ■ alluvionnaire en repasse
 ■ sites primaires

05/03/2014

(* = Chantiers constatés actifs sur l'année considérée)

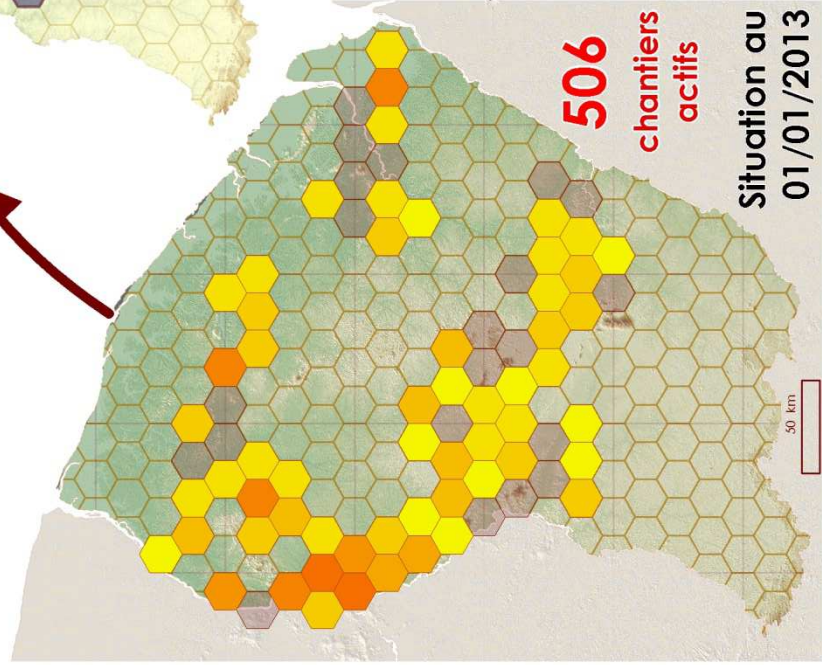
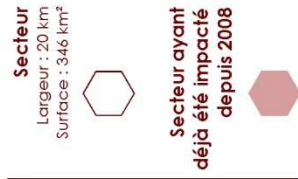
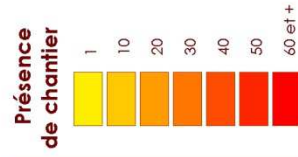
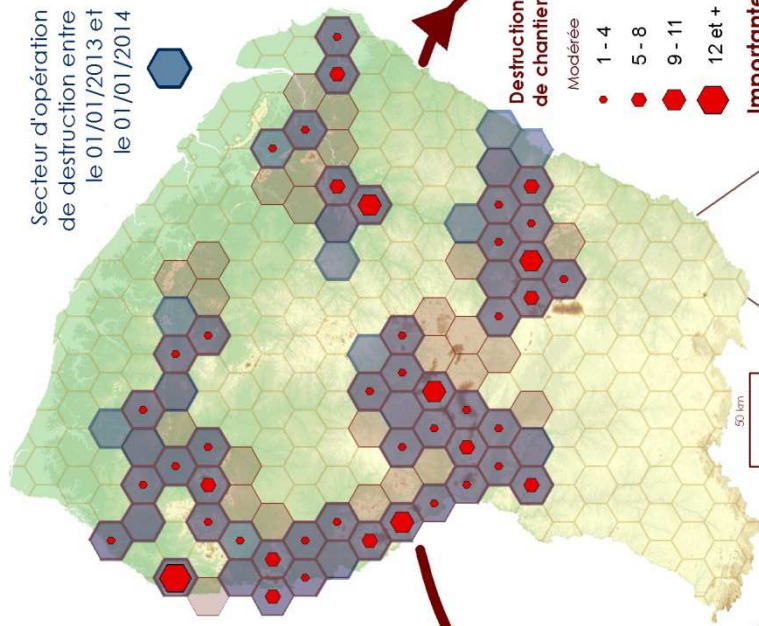




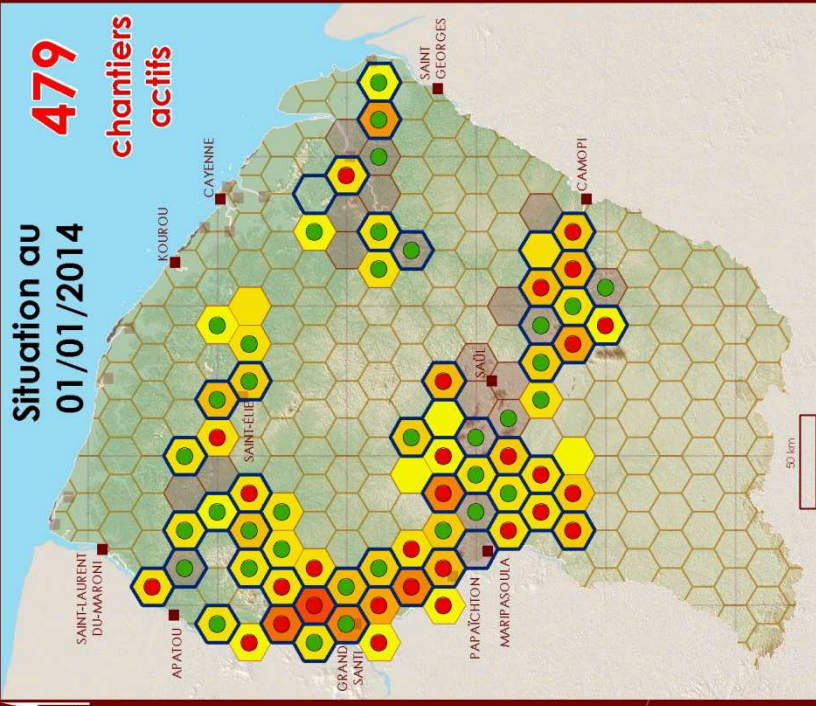
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE GUYANE

SYNTHESE 2013 ENTRE JANVIER ET DÉCEMBRE



INDICATEUR DE L'OBSERVATOIRE DE L'ACTIVITE MINIERE



Nombre de chantier
● Augmentation
● Diminution

Secteur d'opération de
destruction de chantier